PRÉFÈTE DE LA CHARENTE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE
SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET RISQUES

Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême

Secteur de Linars à Bassac

Carte du zonage

Commune de Angeac-Charente

Carte A10

Echelle: 1/ 5000

Vu pour être annexé à mon arrêté du 29 mai 2024
Signé : pour la Préfète et par délégation,
le secrétaire général,
Jean-Charles JOBART

04 octobre 2019

Affaire n° 4352124

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Parc Sextant - Avenue des Satellites - CS 70048- 33187 Le Haillan Cedex - Tél : 05 56 13 85 82

N

LÉGENDE

- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone des hauteurs d'eau de plus de 1 m
- Zone bleue
- Zone rouge
- 70.00 — Cote de référence (en mNGF)
- Limite d'application de la cote de référence
- Zone d'application de prescriptions dérogatoires

17.20 17.60 17.70 17.80 17.90 18.00 18 50 0 .60 0 8.00 8.10 18.20 18.30 18.40 18.50 1 18.70 18.80 18.90 19.00 19.10

rivière
chez ballet
chez bajot
les sauzois
chez piet
chez pascaud
le moine
porte-fache
le moulin
la république
le bois-rond
le grand berger
les barrauds
les bonnauds
les bergeries
les rocquets
les gatinauds
les rompies
chez liauroy
île domange